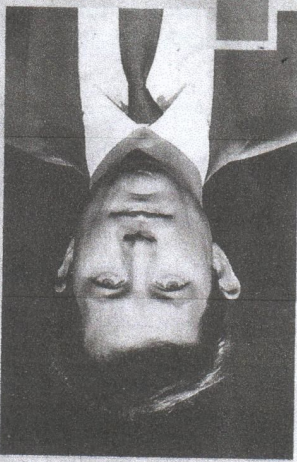


L'ÉVÈNEMENT | 3

Des agriculteurs épuisés au pied du parc « le plus étudié de France »



À Saint-Brieuc, il est

encore temps d'arrêter les frais :

le gouvernement doit d'urgence mettre fin à ce chantier, pour sortir de ce contresens écologique et économique

FRANÇOIS-XAVIER BELLAMY

DEPUTE EUROPEEN, APRES UNE VISITE SUR LE CHANTIER DU PARC EOLIEN

14 500

eoliennes

Le nombre total de mâts prévus en France en 2028

électriques (courants vagabonds) et leurs sous-sols». L'exploitant, le fonds allemand KGAL, a longtemps refusé un arrêt-test du parc pendant une dizaine de jours - il en coûterait environ 100 000 euros - demandé par les éleveurs, et repris depuis six mois par le ministère de la Transition écologique.

Lassé, le couple d'agriculteurs Potiron a déposé un recours devant le tribunal judiciaire de Nantes pour «trouble anormal de voisinage».

L'audience, qui devait avoir lieu en avril, a été reportée au 15 septembre prochain. Et ce pour permettre l'arrêt-test des éoliennes... qui n'a toujours pas eu lieu, faute d'accord protocolaire de toutes les parties, alors que KGAL veut, en échange, un retrait de la plainte. «On veut obtenir la vérité. L'Etat ou Enedis, contre qui on va aussi porter plainte, n'ont jamais appliqué le principe de précaution alors qu'il y a de vrais doutes sur les câbles enterrés»,

maintient Didier Potiron, qui s'oriente vers une délocalisation de son exploitation, poussée par les autorités et préparée par la chambre d'agriculture 44. «On est tout petits et il y a énormément d'enjeux financiers. Mais moralement, physiquement, c'est dur de tenir. La suite ne sera que judiciaire», souffle Céli-

ne Bouvet. Cet été, l'agricultrice se met en retrait de son exploitation pour travailler en intérim.

En janvier, elle avait porté plainte auprès de la Cour de justice de la République (CJR) pour «complicité par aide à l'administration de substances nocives» et «omission de combattre un smisme» en visant quatre mints-

tres, dont le premier d'entre eux, Jean Castex. Sous les éoliennes, Cé-

line Bouvet attend toujours d'en connaître la recevabilité. ■

Conseil général de l'environnement et du développement durable et Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

THIBAUT DUMAS
ANZOAY

Vingt-sept études en huit ans. Le parc des Quatre Seigneurs, à Nozay, à 40 kilomètres au nord de Nantes, affiche le titre officiel de «parc éolien le plus étudié de France». Tout commence à l'automne 2012, par des crises de panique des troupeaux de vaches, du lait caillé et une natalité qui plongent sur les fermes familiales de Céliane Bouvet et de Didier et Mu-

rielle Potiron. L'implantation de huit éoliennes débute sur leurs ter-

res, contre quelques milliers de euros par an. Le constructeur est toulousain (Abo WIND), l'exploitant, un fonds d'investissement al-

lemand (KGAL).

Après la mise en service, arrivent les décès de bovins. En nombre. Plus

de 450 sur les deux exploitations de sormais. «C'est usant, car on est

conçue jour et nuit dans cette histoire de fous. On est éleveurs et on n'est pas là pour faire de la maltraitance et

vous souffrir des animaux !», s'exas-

pire Céline Bouvet. Les problèmes de santé de 23 riverains, des troubles musculaires jusqu'à des crises d'épilepsie, des cancers, ont même

été constatés en 2019 par le service pathologie professionnelle environ-

nementale du CHU de Nantes. Car

et techniques s'amoncellent, comme les arrêtés préfectoraux (une de-

mi-douzaine à date). Sans explicat-

tion ni solution définitive.

La dernière étude publiée par la CGEDD et la CGAER* cet hiver, a

reconnu «la concomitance des troubles intervenus dans les élevages avec

la construction du parc éolien, qu'un

arrêt inopiné du parc au printemps

2017 semble renforcer». Tout en iso-

lant «deux facteurs potentiels et principaux de perturbation qui pour-

raient expliquer la situation très particulière de ces deux exploitations. Il s'agit des phénomènes de courants

DIDIER POTIRON
EXPLOITANT AGRICOLE

On veut obtenir la vérité. L'Etat ou Enedis, contre qui on va aussi porter plainte, n'ont jamais appliqué le principe de précaution alors qu'il y a de vrais doutes sur les câbles enterrés